

GERPINNES

BULLETIN COMMUNAL



6280

312

MARS

2 0 2 6



FUNERAILLES CRISPIN-POSTIAU



Fleurs
Articles Funéraires
Monuments
Salle de Réception
Grand Parking

Rue de la Scavée, 32 - 6280 Gerpinnes - Tél 071/50 33 64
www.crispin-postiau.be crispin-postiau@lesfunerailles.com

A VOTRE SERVICE 24H/24 et 7J/7 - TOUTES REGIONS



071 15 87 87

Votre agence immo'
à Loverval

22 Chaussée de Philippeville

**Estimation offerte
et sans engagement**



IPI d'agence 514 330



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Le retour du printemps invite à la promenade et, avec elle, à la (re-)découverte de notre environnement. Paysages ruraux et forestiers, cœurs de villages, petit patrimoine... notre territoire a beaucoup à offrir à qui se donne le temps de le parcourir, de l'observer et d'en interroger l'histoire. À pied comme en deux-roues, de nombreux itinéraires, pour certains méconnus, offrent d'apprécier les 1001 richesses de notre commune. Nous travaillons actuellement à leur offrir une nouvelle visibilité et à développer le réseau existant. Restez attentifs !

La vitalité de notre territoire repose aussi sur le dynamisme de notre tissu associatif. Clubs sportifs, mouvements de jeunesse, comités de village, associations culturelles et autres groupements de bénévoles : leur engagement est un pilier essentiel de notre qualité de vie et mérite d'être soutenu et valorisé.

Dans cette continuité, la commune poursuivra ses initiatives culturelles, en veillant à renforcer les collaborations existantes. La Fête nationale du 21 juillet, repensée l'an dernier dans un esprit convivial et festif, en est un bel exemple. L'édition 2026, en cours de préparation, s'annonce d'ores et déjà comme un grand cru. Save the date !

À bientôt, sur le terrain !

Thierry Frippiat
Echevin

LE CONSEIL COMMUNAL EN BREF...

Séance du conseil communal du 18 novembre 2025

- Tutelle sur le CPAS – Modification budgétaire N°1 pour l'exercice 2025 – Approbation.
- Service des finances – Fabrique d'église Saint Michel de Gerpennes – Modification budgétaire N°1 pour l'exercice 2025 – Approbation.
- Recettes – Redevance communale – Règlement sur la demande des permis d'environnement et des permis uniques – Modification – Approbation.
- Environnement – TIBI – Délégation 2026 pour la réalisation d'actions en matière de prévention et de gestion des déchets ainsi que pour la gestion des subsides y afférents – Approbation.
- Educateur – CCE/CCJ – CRECCIDE : affiliation 2026 et désignation d'un représentant de la commune à l'assemblée générale – Décision.

Séance du conseil communal du 16 décembre 2025.

- Organes délibérants – Christine LAURENT-RENOTTE – Démission de son mandat de conseillère communale.
- Présentation de projets liés au budget collaboratif.
- Intercommunales – Désignation des délégués de la commune aux assemblées générales – Modifications.
- Urbanisme – Dossier 2025/104 THOMAS & PIRON Permis d'urbanisation en vue de créer 5 lots à bâtir – Accotement à rétrocéder.
- Police administrative – Partenariat provincial – Amendes administratives : Modifications tarifaires applicables au 1er janvier 2026.

Les décisions du conseil communal peuvent être consultées sur notre site : www.gerpennes.be.

SOMMAIRE

Le mot de L'Echevin	3	Avis à la population	5	Des nouvelles de notre commune	12
Le conseil communal en bref	3	Bibliothèque	7	Environnement	14
Services communaux	4	Culture	8	Agenda	16
Collège communal	4	Plan de cohésion sociale	9	Maison de la laïcité	17
CPAS	5	Des nouvelles de nos écoles	10	Opinion des groupes politiques	18

SERVICES COMMUNAUX

Modifications des horaires des services communaux

Maison communale – Services administratifs – Avenue Astrid, 11 à Gerpinnes – Tél : 071/50.90.00

N.B. : Le service citoyenneté regroupe la population, la police administrative (permis de conduire et passeport), l'état-civil et la cellule « ressortissants étrangers »

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin de 8h30 à 12h	Uniquement Sur RV	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	Service citoyenneté ouvert de 9h30 à 11h30 (*voir exceptions) Uniquement les 1 ^{er} et 3 ^{ème} samedis du mois
Après-midi de 13h30 à 16h	Ouvert	Service citoyenneté ouvert Autres services uniquement sur rendez-vous	Ouvert + service citoyenneté jusqu'à 19h	Fermé	Uniquement sur rendez-vous	Fermé

ATTENTION : Aucune demande concernant les dossiers « état civil » ou « étrangers » ne sera prise en charge lors des permanences du samedi. Permanence du samedi (1^e et 3^e du mois). Fermée le 4 avril, le 2 mai, le 16 mai et pendant juillet et août. Prise de rendez-vous via le e-guichet communal (www.gerpinnes.be)

Service des travaux : 14, rue des Acec à Gerpinnes – Tél : 071/65.05.29

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 et de 13h00 à 15h30

Vous désirez faire paraître une information dans le prochain bulletin communal ? Faites-la parvenir par mail à Katia Sguario (ksguario@gerpinnes.be), **avant le 27 mars**. Prochaine parution le **le 4 mai**.

Pour les encarts publicitaires, veuillez prendre contact avec la srl Regifo Edition - 071 74 01 37.

MEMBRES DU COLLÈGE



Julien MATAGNE

Bourgmestre

0477/65.72.15

jmatagne@gerpinnes.be

Finances – activités économiques –
ressources humaines – police
administrative – sécurité – urbanisme –
aménagement du territoire - développement rural -
patrimoine – fabriques d'église et laïcité



Julien HERMAN

Échevin – Officier d'état civil

0479/41.13.06

jherman@gerpinnes.be

Folklore – participation citoyenne –
environnement propreté publique –
transition écologique – énergies –
numérique – état civil – population



Guy WAUTELET

Échevin

0476/38.54.31

gwautelet@gerpinnes.be

Enseignement – accueil temps libre –
famille - droits humains - plan de cohésion
sociale : petite enfance aux seniors –
jubilaires – associations patriotiques



Isabelle DAILY

Échevine

0475/77.95.30

isdaily@gerpinnes.be

Mobilité – sécurité routière – travaux et
travaux publics – salles communales –
cimetières



Carine BOLLE

Échevine

0476/75.29.79

cbolle@gerpinnes.be

Vie associative - sports – festivités -
mouvements de jeunesse –cadre de vie –
agriculture – nature et forêts - bien-être animal



Thierry FRIPPIAT

Échevin

0479/62.63.90

tfrippiat@gerpinnes.be

Culture – tourisme – loisirs - patrimoine
historique - activités en plein air – santé –
communication



Isabelle DELISEE

Présidente du CPAS

0474/77.98.53

isabelle.delisee@cpasgerpinnes.be

Affaires sociales – accueil petite enfance –
emploi - logement

CPAS

Permanence juridique gratuite
Tél : 071/50.29.11

**La Sambrienne
Comité consultatif
des locataires et propriétaires.**

Maryse Remacle : vice-présidente
E-mail : cclp6280.remacle@hotmail.com
0475/85.35.91

A.L.E (Agence locale pour l'emploi)
0478/04.05.84. - ale@gerpinnes.be
Sur rendez-vous

PERMANENCES SOCIALES**SPF Sécurité sociale (vierge noire)**

Chaque 1er mardi du mois de 9h00 à 11h00.
La prise de rendez-vous se fait via le 071/50.90.11 -12.

ONP (Office National des Pensions)

Chaque 1er mardi du mois de 13h30 à 15h30
La prise de rendez-vous se fait au 1765 ou au 071/50.90.11 – 12
Vous pouvez contacter le service pensions via :
- Mypension.be (information en ligne disponible en permanence).
- Le numéro spécial pensions 1765.
- Le formulaire de contact sur www.sfpd.be
- Ou par écrit : service fédéral des pensions – Esplanade de l'Europe,
1 – 1060 Bruxelles

AVIS À LA POPULATION

Mouvements de jeunesse et camps 2026

Nous vous rappelons que les endroits qui accueillent des camps scouts doivent se signaler auprès de l'administration communale.

En effet, plusieurs dispositions doivent être mises en place pour l'accueil et la sécurité de chacun. Vous devez donc enregistrer votre camp sur la plateforme GODP via le lien suivant : www.godp.be/ajouter-une-demande-d-occupation.

Un règlement communal est d'ailleurs d'application pour l'accueil des mouvements de jeunesse, vous le trouverez sur le site communal en suivant le lien : <https://www.gerpinn.es.be/bouger-decouvrir/les-scouts>.

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter Madame Camps par mail à vgonze@gerpinnes.be.



Organiser un événement ouvert au public à Gerpinn.es

Fêtes, rencontres, moments de partage... à Gerpinn.es, la convivialité et les événements festifs font partie de notre ADN. **Afin de gagner un temps précieux, les demandes d'autorisation se font désormais en ligne.**



Lorsque vous organisez un événement ouvert au public, la plateforme de gestion de l'occupation du domaine public (GODP) simplifie vos diverses démarches :

- Introduire vos demandes d'autorisation (petits et grands événements) ;
- Annoncer l'installation d'un camp scout à Gerpinn.es ;
- Emprunter du matériel communal ;
- Suivre le statut de vos dossiers ;
- Réutiliser vos demandes d'une édition à l'autre (fonctionnalité disponible prochainement).

Un seul outil. Une procédure claire. Moins de stress.

Événement public ou privé : l'essentiel à retenir

- Sur invitation **nominative** uniquement, sans accès à un public extérieur → événement privé → **pas d'autorisation**
- Ouvert à des personnes extérieures, gratuit ou payant → événement ouvert au public → **autorisation obligatoire**

Anticipez vos démarches

- **Petit** événement → demande au moins **30 jours à l'avance**
- **Grand** événement → demande au moins **60 jours à l'avance**

Les critères sont expliqués directement sur GODP.

Infos et accès

Accès direct à la plateforme : www.godp.be

Toutes les informations (plateforme, tutoriel, Mini-FAQ) sont disponibles sur : <https://www.gerpinn.es.be/ma-commune/services-administratifs/festivites/votre-evenement-a-gerpinnes>

Envie de ne rien manquer de la vie festive de la commune ?

En un seul clic, retrouvez tout l'agenda des festivités sur le site internet de la commune, mis à jour chaque semaine par la cellule Festivités !



Faim et froid

Les 27 28 et 29 mars, aura lieu la prochaine collecte de Faim et Froid Gerpinnes.

La générosité des gerpinnois sera comme toujours au rendez-vous.

Nous lançons un appel aux candidatures pour renforcer nos équipes de bénévoles.

Le collège St-Augustin, encadré par une équipe pédagogique formidable, termine une campagne de sensibilisation des élèves à la précarité : une collecte clôture cette campagne. Le record de l'année dernière sera sans doute dépassé (4000KG).

Mille mercis aux élèves et à l'équipe pédagogique.



Participez à la détermination des nouvelles priorités du prochain Plan Zonal de Sécurité !

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau **Plan Zonal de Sécurité 2026-2031**, la Police Locale 5338 GERMINALT invite tous les habitants de la commune de Gerpinnes à participer à un **sondage citoyen**. Votre avis est essentiel pour identifier les prochaines priorités en matière de sécurité et de qualité de vie dans votre commune.

En prenant quelques minutes pour répondre à ce questionnaire, vous participerez activement à la définition de mesures concrètes et adaptées aux réalités de notre commune. Le sondage est **entièrement anonyme**, rapide à compléter et restera accessible jusqu'au **15 avril 2026**.

Vous pouvez remplir le formulaire en scannant le QR code ou en suivant ce lien : <https://forms.office.com/e/aL04JtKRxd>

Les élus communaux participeront également à ce sondage afin de garantir une vision partagée des enjeux de sécurité.

Merci de votre engagement afin de garantir un avenir plus sûr et plus agréable à Gerpinnes !

Mérite culturel : appel à candidature

Cette année encore, la commune de Gerpinnes décernera le prix du mérite culturel.

Merci de soumettre vos candidatures, **avant le 31 juillet**, à l'échevin de la culture, Thierry Fripiat, avenue Astrid 11, 6280 Gerpinnes ; courriel : culture@gerpinnes.be



Le chemin réservé, que signifie-t-il ?

Vous avez peut-être déjà remarqué ce type de panneaux de signalisation le long du RAVel ou de voiries au sein de l'entité gerpinnoise. Mais à quoi correspondent-ils exactement ?

Il s'agit de panneaux indiquant un « **chemin réservé** ». Ce type de signalisation est utilisé exclusivement sur des tronçons de voirie destinés à des usagers spécifiques. En effet, ces chemins **ne sont pas autorisés**

aux véhicules motorisés en dehors des utilisateurs indiqués sur le panneau et certains ayants droit ; les véhicules se rendant ou venant des parcelles y afférant, les convois agricoles, les véhicules d'entretien, affectés au ramassage des immondices, de surveillance et les véhicules prioritaires.

Ces zones sont soumises à une **limitation de vitesse de 30 km/h** et les usagers doivent redoubler de prudence en présence d'enfants et ne peuvent entraver la circulation sans nécessité. Ces aménagements visent à renforcer la sécurité et à favoriser une cohabitation harmonieuse entre les différents usagers des voiries secondaires.



Agriculteurs en action : soyons patients et prudents

Le respect de ces règles simples permet à chacun de profiter pleinement des balades tout en garantissant la sécurité de tous.

Nos agriculteurs sont régulièrement amenés à emprunter les routes et les rues de nos villages dans le cadre de leur activité. Avec le retour de la belle saison, ils doivent notamment déplacer le bétail vers les prairies, rejoindre des terres à labourer ou procéder à l'épandage du fumier.

Dans ces conditions, et plus particulièrement **par temps humide**, il est parfois difficile, voire impossible, d'éviter de salir temporairement les routes.

Bien que les agriculteurs soient tenus de **remettre les chemins en état et de nettoyer la voirie**, ces opérations ne peuvent être réalisées **qu'une fois le travail agricole terminé**.

Nous invitons donc chacun à faire preuve de **compréhension, de patience et de prudence**, afin de garantir la sécurité de tous et le respect du travail de nos agriculteurs.



Le retour des beaux jours et nos balades en toute sécurité

Avec l'arrivée du beau temps, les balades à pied ou à vélo se multiplient. Lorsqu'elles se font en groupe, le respect de certaines règles est essentiel afin d'assurer la sécurité de tous et une bonne cohabitation avec les autres usagers de la route.

Les groupes de cyclistes

- La circulation doit se faire **à droite de la chaussée**.
- Il est autorisé de rouler à deux de front, sauf si la route est étroite ou la circulation dense, auquel cas la **file indienne** est obligatoire.
- À partir de **15 cyclistes**, la circulation à deux de front est autorisée, en restant bien groupés.
- **La nuit**, la circulation doit se faire **en file indienne**.
- Les **signaux et le code de la route** doivent être strictement respectés.
- La présence de **capitaines de route**, identifiables par un **brassard**, est indispensable pour encadrer le groupe et réguler la circulation.



Les groupes de piétons

- Les piétons doivent respecter le **code de la route**, notamment les **passages pour piétons** et les **feux de signalisation**.
- En l'absence de trottoir, la circulation se fait **sur le bord de la route, côté gauche**, face aux véhicules.
- Pour des raisons de sécurité, les **grands groupes doivent être scindés** (maximum **20 personnes par groupe**).
- Chaque groupe doit être encadré par un **chef de groupe**, chargé de la communication et de la vigilance vis-à-vis de la circulation.

BIBLIOTHÈQUE

Inscription obligatoire pour toutes ces activités, nombre limité de participants.

► adultes

Rencontre

CLUB DE LECTURE

Chaque 3ème mardi du mois de 17h à 19h.

Partagez vos coups de cœur, découvrez de nouveaux univers et échangez avec d'autres amoureux de la lecture. Envie de rejoindre le groupe ? Inscrivez-vous au 071.50.11.64

PARTICIPATION GRATUITE



► adultes

Rencontre

DES LIVRES ET DU CAFÉ

Samedis 28 mars et 25 avril de 10h15 à 11h45.

Venez découvrir des livres sélectionnés par notre bibliothécaire sur le thème des thrillers et des littéraires du monde et laissez-vous porter par l'odeur des ouvrages et du café. Des rencontres pour partager le plaisir de la lecture.

PARTICIPATION GRATUITE



► tout public

Evenement

SALON DU LIVRE

Dimanche 12 avril de 10h à 18h.

La Bibliothèque de Gerpinnes organise son tout premier Salon du Livre, une journée dédiée à la découverte et aux rencontres littéraires. Auteurs régionaux, séances de dédicaces et animations rythmeront l'événement. **À 11h**, les enfants profiteront des Histoires du matin. **À 14h**, l'autrice **Claire Mathy** donnera une conférence. Une rencontre privilégiée avec une voix littéraire inspirante qui partagera son parcours, son univers d'écriture. Un rendez-vous incontournable pour célébrer les talents locaux et l'amour des mots. Rendez-vous à la Salle Charon à Loverval.

ENTREE GRATUITE



BIBLIOTHÈQUE DE GERPINNES

Route de Philippeville 76 - 6280 Loverval
www.gerpinnes.tv - bibliotheque@gerpinnes.tv
Tél.: 071.43.76.55 (prêt) - 071.50.11.64 (inscription)

N° d'entreprise 0414.076.766 - IBAN BE74 0012 5179 5407
RPM Tribunal de l'Entreprise du Hainaut - Division de Charleroi

Inscription obligatoire pour toutes ces activités, nombre limité de participants.



► adulte

Spectacle

PÉPÉE, UNE HISTOIRE SANS CHUTE

Samedi 21 mars à 20h.

Pépée, avocate flamboyante aux bottes rouges et figure mythique de Liège, renaît sur scène sous le regard de sa fille. Dans ce seul-en-scène vibrant, Josépha Sini convoque la mémoire d'une mère brillante, excessive, insaisissable. Avec humour et franchise, elle dévoile une enfance marquée par l'amour bancal et les excès. Un portrait intime, tendre et rugueux, où se mêlent rires, vertiges et cicatrices. Une confession théâtrale aussi bouleversante qu'inoubliable.

ENTRÉE | 20 €

► tout public

Evenement

LE DÉTOUR SAINTE-ROLENDE

Dimanche 19 avril | départ entre 9h et 10h.

Le Centre culturel ouvre un cycle dédié aux trésors patrimoniaux de Gerpinnes avec une première escapade sur le Tour Sainte-Rolende. Entre patrimoine religieux, paysages apaisants et halte gourmande, la balade sera ponctuée d'énigmes, jeux d'observation et découverte musicale pour redécouvrir ce tracé emblématique sous un angle inédit. Une journée immersive, ludique et pleine de saveurs. Départ de la salle paroissiale de Gougnyes

PARTICIPATION GRATUITE | REPAS PAYANT

► adulte

Spectacle

PUNCH COMEDY CLUB

Samedi 25 avril à 20h.

Cinq humoristes survoltés, un maître de cérémonie déchaîné et plus de deux heures de vannes, de bonne humeur et de rires partagés. Ambiance garantie : décontractée, désopilante... et inoubliable !

ENTRÉE: 15 € | PRÉVENTRE: 10 €

► tout public

Evenement

BALADE DES 5 SENS

Dimanche 17 mai à 9h30

Au cours de cette balade, vous serez invité à être à l'écoute de vos sens et à vivre pleinement chaque instant de votre vie. Départ en face de la Maison de village de Fromiée

PARTICIPATION | 4 €

► +3 ans

Rencontre

ALORS ON JOUE ?

Dimanche 29 mars de 10h à 13h et jeudi 23 avril de 19h à 22h.

Découvrez une large sélection de jeux pour tous les âges lors de nos sessions ouvertes à tous, avec des soirées dédiées aux ados et adultes le jeudi et des moments familiaux dès 3 ans les mercredis et dimanches.

PARTICIPATION | GRATUITE

► +3 à 12 ans

Stage

ARTISTES EN HERBE

Du lundi 27 au jeudi 30 avril de 9h à 16h.

Un stage pour développer la créativité des enfants à travers la peinture, le dessin, le collage et bien plus encore. Chaque jour, ils découvrent des techniques artistiques adaptées à leur âge et s'expriment librement comme de vrais petits artistes.

PARTICIPATION | 60€ premier enfant | 40€/frère ou soeur

► +1 à 3 ans

Atelier

ATELIER PARENT - BÉBÉ

Dimanche 22 mars de 9h à 10h30.

Partagez un moment privilégié avec votre p'tit bout de 1 à 3 ans tout en rencontrant d'autres parents. Au mois de mars, la thématique invite à explorer la nature du bout des doigts.

PARTICIPATION | 10 €/duo

► adulte

Atelier

COULEURS DE VIE - L'expression par le dessin

Mercredis 25 mars | 1-8-15-22 avril | 13 mai de 19h à 21h.

Des ateliers de dessin ouverts à tous, axés sur la créativité et l'expression personnelle. À travers différentes techniques artistiques, chacun est invité à explorer son imaginaire, développer sa confiance et lâcher prise. Ces ateliers sont de véritables parenthèses inspirantes, propices au partage et à la découverte.

PARTICIPATION | 25 €/atelier

► adulte

Atelier

ATELIER MACRAMÉ

Mardis 24 mars et 14 avril de 17h30 à 20h30.

Initiez-vous aux techniques de base du macramé dans une ambiance conviviale et créative. Au fil des séances, vous apprendrez à réaliser des accessoires uniques et faits main. Le 24 mars sera consacré à la confection de porte-clés, tandis que la séance du 14 avril vous guidera dans la réalisation d'une suspension.

PARTICIPATION | 30 €/atelier

► + 14 ans à adulte

Atelier

IMPRESSION SUR TISSU

Vendredi 27 mars de 17h à 20h.

Imprimez manuellement des tissus récupérés pour transformer nappes, vêtements ou sacs en supports artistiques. Les participants explorent tampons, pochoirs et sérigraphie artisanale et repartent avec une création unique. Une expérience conviviale qui sensibilise à la revalorisation textile et interroge notre manière de consommer. Un atelier animé par Françoise Dauchot

PARTICIPATION | 30 €

► adulte

Atelier

ATELIER BIEN-ETRE

Samedi 28 mars de 14h à 17h.

Un moment de bien-être pour se reconnecter à son corps, à son souffle et à son énergie intérieure. Entre yoga sur chaise, sophrologie guidée et soin énergétique collectif, les participants explorent des pratiques douces et accessibles. En collaboration avec So'Ham

PARTICIPATION | 25 €

Centre culturel de Gerpinnes asbl

Rue de Villers 61 - 6280 Lausprelle
www.gerpinnes.tv - info@gerpinnes.tv - 071/50 11 64

N° d'entreprise 0414.076.766 - IBAN BE74 0012 5179 5407
RPM Tribunal de l'Entreprise du Hainaut - Division de Charleroi



FORMATION : SÉCURITÉ EN LIGNE

Vous avez des craintes lorsque vous naviguez sur le web ? Vous vous demandez comment protéger vos données personnelles ou reconnaître un mail frauduleux ?

Rejoignez-nous pour une séance pratique, gratuite et conviviale le : Le mardi **19 mars 2026** à 13h30 à la Salle du Conseil de l'Administration communale (Avenue Astrid 11 - 6280 Gerpinnes). Durée : Environ 2 à 3 heures.

L'objectif de cette formation est de vous rendre capable d'identifier les menaces liées à la navigation en ligne et de maîtriser les règles de sécurité à appliquer au quotidien.

L'atelier alterne entre des moments d'échanges avec l'animatrice et des exercices de mise en pratique. Une fiche résumé vous sera remise à la fin de la séance pour garder les bons réflexes à portée de main.

Cette séance est gratuite. Pour vous

inscrire, vous pouvez :

Scanner le QR Code ci-après

Ou contacter le Plan de Cohésion sociale

au 071 50 90 20 - 0474 69 65 88

Ou via mail à pcs@gerpinnes.be



GOÛTER SENIORS

Un moment de partage et de gourmandise

Le plaisir de se retrouver est au cœur de nos activités, car rien ne remplace la chaleur d'une rencontre entre citoyens. Le Plan de Cohésion sociale vous invite à partager un moment de convivialité autour d'une table gourmande. Au programme : échanges, sourires, une tasse de café fumant et une délicieuse part de tarte.

Cet événement se tiendra le **14 avril 2026** de 15h à 17h à la Salle des Combattants de Gerpinnes. Pour nous permettre de vous accueillir dans les meilleures conditions, l'inscription est obligatoire et s'adresse uniquement aux Gerpinnois-e-s. Le prix par participant-e est fixé à 5€.

Vous pouvez réserver votre place de

3 façons:

Scanner le QR Code ci-après

Ou contacter le Plan de Cohésion sociale

au 071 50 90 20 - 0474 69 65 88

Ou via mail à pcs@gerpinnes.be



CCS - MEMBRES SUPPLÉANTS

Un rôle essentiel pour le bien-être des aînés

Le Conseil Consultatif des Seniors (CCS) est un organe consultatif qui œuvre pour améliorer la qualité de vie des seniors à Gerpinnes. Il constitue un espace d'échange et de réflexion où les citoyens peuvent proposer des idées et contribuer à des projets concrets en faveur des aînés.

Pourquoi rejoindre le CCS ?

Devenir membre suppléant, c'est s'impliquer activement dans des actions qui favorisent la solidarité et la participation des seniors. C'est aussi l'occasion de collaborer avec d'autres habitants et de faire entendre sa voix sur des sujets qui comptent.

Conditions pour postuler

- Être âgé-e de 60 ans ou plus
- Être domicilié-e à Gerpinnes
- Être disponible pour participer aux réunions et activités du CCS
- Être motivé-e par les enjeux liés au bien-être des seniors

Comment poser sa candidature ?

Les candidatures doivent être envoyées avant le 17 avril 2026, soit par courrier à l'administration communale, soit en ligne.

- Complétez le formulaire en ligne en scannant le QR Code ci-dessous
- Ou envoyez une lettre de motivation à :

Administration communale de
Gerpinnes – Service du PCS
Avenue Reine Astrid 11
6280 GERPINNES.



CCJ & CCS - INTERGÉNÉRATIONNEL



Dans le cadre de leur projet « Devoir de mémoire », les membres du Conseil Communal des Jeunes (CCJ) ont souhaité organiser une action intergénérationnelle en invitant le Conseil Consultatif des Seniors. Accompagnés par plusieurs membres du Cercle d'Histoire de Gerpinnes ainsi que par nos échevins Carine BOLLE et Guy WAUTELET, ils ont pris part à une visite au Bastogne War Museum le samedi 22 novembre 2025.

Le Bastogne War Museum est un centre de mémoire moderne et immersif dédié à la Seconde Guerre mondiale, et plus particulièrement à la Bataille des Ardennes. Il propose des expositions interactives, des dispositifs audiovisuels et un parcours audio-guidé.

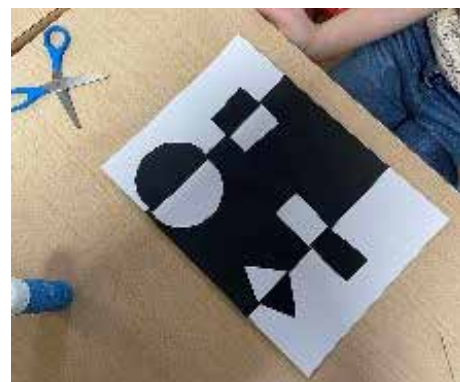
Les animateurs du CCJ avaient envisagé de mettre en place une animation favorisant les échanges entre jeunes et aînés. Faute de temps, celle-ci n'a finalement pas pu être réalisée, mais ce n'est que partie remise. Une prochaine visite pourrait en effet permettre de concrétiser cette belle idée.

Pourquoi pas au musée du Mémorial de Verdun en avril 2026 ?

DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES

Décembre...

C'est la fête ! Souper, spectacle, nuit à l'école et petit déjeuner avec Saint-Nicolas.
Sans oublier les apprentissages sous toutes les formes.



Janvier...

Début d'un nouveau projet. Il sera visible dans quelques semaines...



A vos agendas :

- 18/04 : fancy-fair
- 12/06 : soirée portes ouvertes



Maredret®



L'héritage des Sœurs de l'Abbaye



ER: Anthony R. Martin • chaussée de Charleroi 591 • 1300 Waterloo • Belgium • SG02XXIV

L'ABUS D'ALCOOL NUIT À LA SANTÉ.

DONATI

FUNÉRAILLES

- Organisation complète de funérailles - Caveaux & monuments - Convention funéraire - Dernières volontés -



47, RUE DE VILLERS
6010 COUILLET

071/50.16.06
0498/57.87.80

25, AVENUE ALBERT 1^{er}
6280 GERPINNES

Ouvert
du mardi
au dimanche
de 10h00 à 19h00
Fermé le lundi



Dégustation possible en terrasse

0496/72.56.13 - 0471/21.75.10
Rue de Moncheret 2 - 6280 ACOZ
contact@lacheveriedumoulin.be



Regifo

Edition

Ce bulletin est réalisé par
la srl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur
collaboration à la parution de cette édition.

Nous nous excusons auprès de ceux
qui n'auraient pas été contactés.



Vous souhaitez paraître dans le prochain
numéro, contactez-nous !

071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be

DES NOUVELLES DE NOTRE COMMUNE



Travaux de remplacement du puits du ruisseau du Charnoy à la rue du Pré Barré.



Réfection complète de la voirie à la rue des Fiestaux.



Elagage et nettoyage sur le chantier du pré-RAVel à Gougnyes.



Chantier du pont de la rue Lucien François.



Pose d'un égout et réfection de la voirie à la rue du Phalanstère



Remplacement des châssis à l'école Henri Deglume.



Nouvel empierrement sur le parking secondaire de la maison communale



Création d'un parking et d'une aire de jeux à la rue des Guichoux

Faites des économies en décalant vos consommations électriques !

Depuis le changement d'horaires du 1er janvier 2026 en Wallonie, il est plus avantageux de consommer l'électricité en heures creuses, entre 11h et 17h. En déplaçant certaines consommations sur cette plage horaire (ou la nuit), vous pouvez réduire votre facture.

Quelques exemples :

- Lancez les lessives et le lave-vaisselle après 11h ou la nuit.
- Programmez le boiler électrique pour chauffer l'eau la nuit ou l'après-midi.
- Utilisez le chauffe-eau thermodynamique entre 11h et 17h, lorsque la température ambiante est plus élevée.
- Si votre maison est bien isolée, privilégiez le chauffage par pompe à chaleur sur les heures creuses et profitez de la chaleur conservée par la bonne isolation durant les heures de pointe.
- Rechargez votre véhicule électrique ou hybride rechargeable la nuit ou l'après-midi.



Pensez à programmer vos appareils

La plupart des appareils disposent d'une fonction de départ ou de fin différée. Des prises programmables ou intelligentes permettent également d'automatiser les horaires et d'optimiser vos consommations facilement.

En gardant toujours à l'esprit que **l'énergie la moins chère est celle qu'on ne consomme pas !**

ALZHEIMER CAFÉ DE GERPINNES

SALLE POULEUR
RUE DES ÉCOLES, 28
6280 GERPINNES

LE 2^{ème} LUNDI DU MOIS

DE 14 À 16 HEURES

INFOS ET RÉSERVATIONS :
MME SPIESSENS - 0486/37.29.13

DATES 2026

12 JANVIER 2026
09 FÉVRIER 2026
09 MARS 2026
13 AVRIL 2026
11 MAI 2026
08 JUIN 2026
14 SEPTEMBRE 2026
12 OCTOBRE 2026
09 NOVEMBRE 2026
14 DÉCEMBRE 2026

**ENTRÉE
LIBRE**

**INSCRIPTION REQUISE
AU PRÉALABLE POUR
UNE BONNE
ORGANISATION**



Calendriers des différentes collectes de déchets ménagers

Les collectes hebdomadaires des déchets résiduels et fermentescibles :



Les collectes hebdomadaires des immondices (conteneur gris) et des déchets organiques (conteneur vert) sont fixées au **mardi** pour tous les villages de l'entité gerpinnoise.

Les autres collectes sélectives :

Les fréquences de collectes sélectives ont changé :

- Le ramassage des sacs bleus PMC a maintenant lieu toutes les 2 semaines
- Le ramassage des papiers-cartons et du verre toutes les 4 semaines

Ne vous fiez donc pas à vos vieilles habitudes de sortir vos déchets sélectifs une ou deux fois par mois comme par le passé ! Les collectes ont lieu à présent plus souvent.

Celles-ci auront lieu aux dates suivantes :

	Mars	Avril	Mai
Papiers et cartons/verres	Le 24	Le 21	Le 19
Sacs PMC	Les 10 et 24	Le 7 et 21	Le 5 et 19

Dépôts volontaires aux recyparcs

Le recyparc de Gerpinnes est situé :

Rue J.J. Piret à Joncret.

Les recyparcs de Montigny-le-Tilleul et de Charleroi II (Ransart) accueillent les petites et moyennes entreprises (PME) de la zone Tibi. Les autres recyparcs restent accessibles uniquement aux particuliers (adresses disponibles sur le site de l'intercommunale).

Horaires des recyparcs :

Du mardi au vendredi de 10h15 à 18h00* - Le samedi de 09h15 à 17h30*

* Il s'agit de l'heure de dernière entrée. La fermeture du parc a lieu 15 minutes après l'heure de dernière entrée.

Pas de transport ?

- Collecte gratuite et à domicile d'objets et encombrants en bon ou mauvais état : La Ressourcerie du Val de Sambre : 071/47.57.57.
- Service à domicile pour les particuliers : Le taxi-déchets : 0800/94.234 (service payant)

Rubrique de l'agent constatateur



Alerte sur les dangers du « gaz hilarant »

Depuis quelque temps, l'usage détourné du protoxyde d'azote, plus connu sous le nom de « gaz hilarant », se répand dans divers milieux, notamment chez les jeunes. Utilisé à l'origine en médecine ou dans l'alimentation (cartouches de chantilly, siphons), ce gaz est désormais inhalé pour ses effets euphorisants de courte durée. Une pratique qui n'est pourtant pas sans danger.

L'inhalation de protoxyde d'azote provoque une sensation passagère d'euphorie, mais elle peut aussi entraîner de graves conséquences pour la santé. À **court terme**, les risques incluent perte de connaissance, étourdissements, chutes, brûlures dues au froid du gaz ou encore accidents liés à la désorientation. Dans certains cas, l'inhalation massive peut provoquer une **asphyxie** par manque d'oxygène.

Les effets à **long terme** sont encore plus préoccupants. Une consommation répétée peut causer des **atteintes neurologiques sévères** (troubles de la marche, engourdissements, paralysies partielles), des **troubles sanguins** (anémie, thromboses), ainsi que

des **troubles psychiques** tels que dépression ou anxiété. Ces lésions peuvent être durables, voire irréversibles.

L'association du protoxyde d'azote avec d'autres substances, comme l'alcool ou le cannabis, augmente considérablement les risques. Ce « jeu » souvent perçu comme anodin peut ainsi avoir des conséquences dramatiques sur la santé et la sécurité.

Il est essentiel de rappeler que le protoxyde d'azote n'est pas un produit inoffensif. Parler, informer et sensibiliser reste la meilleure manière de protéger nos proches et de prévenir les drames liés à ce gaz.



Bougard

prêts | assurances



DELA

Baloise Group

DKV



GERPINNES/NALINNES

Route de Philippeville, 23 - 6120 Nalinnes

☎ 071 21 47 07

PHILIPPEVILLE

Rue de la Roche, 13 - 5600 Philippeville

☎ 071 66 70 89



N° FSMA: 114 644 A



COIFFURE à DOMICILE
Gerpennes & ses environs

0477 351 556

SPÉCIALISÉE POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

ARTISAN TOITURE



0498 66 55 09

CHARPENTIER • COUVREUR • ZINGUEUR

*Un service de qualité,
né d'un véritable
savoir-faire*

0498 66 55 09
contact@hen-be.be



INFIRMIÈRES À DOMICILE

**Soins infirmiers à domicile
sur Gerpinnes et ses environs**

Référentes en soins de plaies et diabète



- Soins de plaies ☒
- Suivi et accompagnement
du patient diabétique ☒
- Injections – perfusions ☒
- Soins palliatifs
et accompagnement ☒
- Soins d'hygiène et nursing ☒

Vasquez Nadal Elodie
Emilie Cellieres
0476/20.83.70

ECOLOR

PEINTURE & DÉCORATION

www.ecolorinfo.be

Simon Hanus

+32 (0) 473/97.37.59

ecolor.decoration@gmail.com

- Tous types de travaux de peinture int/ext.
- Revêtements muraux et sol, aménagement d'espace etc.

AGENDA

MARS

20,21 et 22/03/26

Le cercle royal "L'Equipe" :

«Thé à la menthe ou t'es citron?»

Pièce comique de Patrick

Haudecoeur dans une mise en scène

de Thomas Busine

Salle communale

de Gerpinnes-Centre

Vendredi et samedi à 19h30,

le dimanche à 16h30

Centre culturel,

rue de Villers, 61

à Lausprelle, au 071/50.11.64.

Lundi et vendredi 9h à 12h

et 13h à 15h30,

mercredi 9h à 12h30

27,28 et 29/03/26

Le cercle royal "L'Equipe" :

«Thé à la menthe ou t'es citron?»

Pièce comique de Patrick

Haudecoeur dans une mise en scène

de Thomas Busine

Salle communale

de Gerpinnes-Centre

Vendredi et samedi à 19h30,

le dimanche à 16h30

Centre culturel, rue de Villers, 61

à Lausprelle, au 071/50.11.64.

Lundi et vendredi 9h à 12h

et 13h à 15h30,

mercredi 9h à 12h30

21/03/26

8e course nature

Collège st Augustin Gerpinnes

19h00

Kids run - 21 km - 12 km - 6 km.

Marche aux flambeaux 6 km

UNITÉ PAROISSIALE DE GERPINNES

Abbé Philippe Pardonce, curé : 0498/37.94.30

pardonce@yahoo.fr

Abbé Auguste Nyitu, vicaire : 0484/78.85.13

anyitu@gmail.com

Le secrétariat – 10, place des Combattants

6280 Gerpinnes

Permanence les mardis de 18h à 19h30

et vendredis de 14h à 17h.

Tél. : 071/66.82.65

Si vous souhaitez recevoir la feuille paroissiale par mail,
envoyez un message à :

secretariatparoissegerpinnes@gmail.com

LA SEMAINE SAINTE 2026

Dimanche des rameaux : 28 et 29 mars

Bénédiction des rameaux et lecture de la Passion

Samedi à 17h30 à Villers-Poterie

Dimanche 9h30 à Acoz et Loverval

11h aux Flaches et à Gerpinnes

Jeudi saint : 02 avril

19h en l'église St Michel de Gerpinnes

Célébration du repas de la dernière cène.

A la suite de la célébration : prière en silence.

Vendredi saint : 03 avril

A 15h méditation du chemin de croix dans les différentes
églises de l'UP

A 19h Office de la Passion en l'église St Michel

Veillée Pascale : 04 avril

A 20h30, en l'église St Michel à Gerpinnes

Célébration de la résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ.

Dimanche de Pâques : 05 avril

A 9h30 messe à Loverval et Acoz

A 11h messe à Gerpinnes et aux Flaches

REPAIR CAFE GERPINNES

DE 14H À 17H

SAMEDI 18 AVRIL 2026

SAMEDI 06 JUIN 2026

SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

© CENTRE CULTUREL DE GERPINNES
Rue de Villers 61
6280 Gerpinnes (Lausprelle)



APPRENEZ A REPARER

ATELIERS DE RÉPARATIONS

OUVERTS À TOUS

- ✂ Petits électros
- ✂ Remoulage
- ✂ Couture
- ✂ Velos
- ✂ Machines à coudre

RÉPARATIONS GRATUITES
PAR LES BÉNEVOLES DU RCG

INFORMATIONS : 0485/300893

www.facebook.com/repairGerpinnes



JETER ? PAS QUESTION !

REPAIRCAFE.ORG/FR



M.L.E.G. A.S.B.L.

Membre du C.A.L. CHARLEROI

MAISON DE LA LAÏCITÉ DE L'ENTITÉ DE GERPINNES

LAÏCITÉ

NOTRE AGENDA

9 avril 2026 à 19h30

En nos locaux, place Brasseur, 3 à Lovervall

Réservation souhaitée à info@laicite-gerpinnes.be – 5 €

Conférence sur le thème « **Une ballade avec Frédéric Chopin (1810-1849)** » par Jean-Marc Onkelinx, diplômé en musicologie (ULiège) et en guitare, conseiller « **musique classique** » de la Fnac (1991-2012), chargé de cours au conservatoire de Liège depuis 2012, il enseigne l'histoire de la musique à l'U3A de Liège, Charleroi, Louvain-la-Neuve et Mons.



N'hésitez pas à consulter notre site www.laicite-gerpinnes.be pour obtenir les informations à jour et nos activités permanentes (cours d'italien, d'anglais, de gym du dos, de yoga, scrabble, café littéraire, jeux de société, marche nordique).

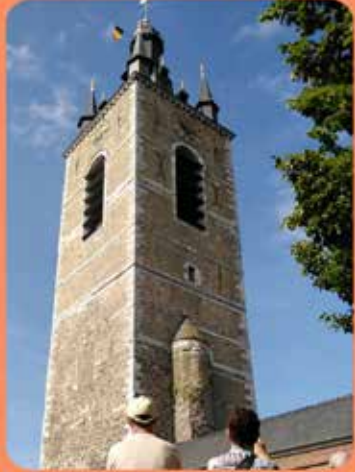
Vous pouvez aussi nous contacter par e-mail : viviane.hainaut@gmail.com ou par téléphone : V. Hainaut 0471/42.62.52

Parlez-en autour de vous, **tout le monde est le bienvenu !**

SORTIE CULTURELLE

EN THUDINIE

VISITE GUIDÉE DE THUIN ET DE SON BEFFROI



18 AVRIL 2026

VISITE GUIDÉE DE LA DISTILLERIE DE BIERCÉE



BALADE PÉDESTRE AUTOUR DE RAGNIES



TRAJET ET VISITES : 35 €

INSCRIPTION : 0477/85.45.81

DÉPART (PLACE DES LIBERTÉS) : 08H45

Une organisation de l'échevinat de la Culture de la commune de Gerpinnes



Intervenants :
Vincent Fortemps - Chargé de projets
Julie Orban - Case manager
Association Parkinson



Vivre avec la maladie de Parkinson

MIEUX COMPRENDRE
POUR MIEUX AGIR

Conférence gratuite - Réservation obligatoire
Infos et inscriptions : secretariat@cpasgerpinnes.be - 071/50.29.11

29 AVRIL 2026 | **18:30**

 Salle du Conseil Communal de Gerpinnes





La conseillère communale, Sophie MAQUA, rejoint Les Engagés.

Le choix de Sophie est le fruit d'une longue réflexion qui témoigne de la cohérence de l'engagement et du travail accompli par Les Engagés Gerpinois.

« Je me suis toujours sentie plus proche des Engagés. Si je n'y suis pas entrée plus tôt, c'est parce qu'à un moment où j'étais en pleine réflexion quant à ma vie de femme, d'indépendante, j'ai croisé la route de Sabrina GAGLIARDONE qui m'a proposé de l'accompagner dans son aventure politique. Rien ne change entre nous. Elle reste mon amie. »

Sophie n'a pas attendu de rejoindre le Mouvement pour s'engager. Sensible à la cause animale, elle se porte depuis plusieurs années « famille d'accueil » pour la SPA. Elle a aussi lancé son propre Salon du bien-être animal. Cette maman de trois grands enfants incarne des valeurs profondément humanistes et positives.

« Au fil des semaines, j'ai compris que ma place était ailleurs. Les Engagés forment une équipe soudée. Ils dégagent une énergie positive. Ils travaillent dans une ambiance décontractée, chaleureuse et dans le respect des autres formations politiques. »



Logopède indépendante installée dans le quartier du Try d'Haies à Loverval, Sophie représente un véritable atout pour notre équipe. Elle partage nos valeurs et notre sens du service aux citoyens. Nous sommes convaincus qu'elle va s'épanouir à nos côtés. Bienvenue Sophie.



À Gerpennes, nous vivons un moment fort.

Avec le départ d'Alain Struelens du conseil communal, c'est une page importante qui se tourne et une grande histoire d'engagement qui s'achève.

Depuis 44 ans, Alain a incarné ce que signifie vraiment se mettre au service de la collectivité : la constance, le travail, la rigueur... et ce petit tempérament bien à lui, capable de surgir en une seconde — toujours pour défendre un dossier, une idée, un projet.

Son parcours parle de lui-même : des débuts en 1982 à Loverval, des expériences marquantes de 1988 à 2000 aux côtés de Philippe Moureaux et de Charles Picqué, puis, à Gerpennes, des responsabilités nombreuses et exercées avec cœur : Conseiller communal dès 2000, Président du CPAS (2000-2006), Échevin de l'Urbanisme, de l'Aménagement du territoire, de l'Enseignement, des Sports, du Logement... (2010-2012)

Et surtout, des réalisations concrètes dont profitent encore les Gerpinois : le quartier du Courtil Marchand (initialement destiné à nos seniors), la nouvelle infrastructure sportive de Lausprelle à destination du football, et tant d'autres avancées discrètes mais essentielles.

Alain part avec la sérénité du devoir accompli.

Il nous laisse une méthode, une exigence, et une trace profonde dans la vie locale.

Parce que le renouveau passe aussi par la transmission, nous avons le plaisir d'accueillir Delphine Di Maria au conseil communal.

Au conseil de l'action sociale, Clelia Contino lui succède chaleureusement. Merci Alain et bonne route.



Travailler Mieux

Urbanisation modérée, Aménagement du Territoire réfléchi,

Voilà la priorité des Libéraux gerpinois !

L'année passée a été marquée par de nombreux défis concernant ces thématiques dans notre commune : d'abord, une quantité de demandes de permis d'urbanisme, tant modestes que pharaoniques, et ensuite la volonté de l'ensemble du Conseil Communal de s'accorder autour d'un document fixant les limites à poser pour garantir la ruralité de nos villages. Nos conseillers communaux n'ont pas manqué de questionner la majorité à ce propos.

Dernièrement, la Région wallonne a donné un coup d'arrêt à deux projets controversés à l'Allée des Bouleaux : un immense building et un fast food. Notre section libérale s'en félicite, tout comme la budgétisation du futur Schéma de Développement Communal, dont les objectifs principaux sont la réduction de l'imperméabilisation et l'artificialisation des sols et terres arables et la lutte contre l'étalement urbain.

Bien que ce soit un processus qui prendra encore du temps, nous nous réjouissons déjà d'en voir l'inscription au budget, et espérons voir prochainement la première mouture de ce document qui régira l'urbanisation pour les décennies à venir.

Ces décisions marquent une avancée importante pour garantir un cadre de vie équilibré dans nos villages, déjà sous haute pression urbanistique ...



À l'heure d'écrire ces lignes, les inquiétudes des agriculteurs européens de voir le traité du Mercosur entrer en vigueur sont bien réelles.

Les soutenir au niveau local doit rester une priorité pour une commune qui souhaite offrir à ses citoyens une alimentation saine, durable et respectueuse de l'environnement.

Notre commune doit jouer un rôle clé en encourageant les circuits courts, la vente directe et la consommation de produits locaux.

Une alimentation saine passe aussi par la préservation de la qualité de l'eau, des sols et de la biodiversité. Notre commune a également un rôle à jouer en les encourageant à opter pour des manières raisonnées de cultiver, notamment par le biais d'incitants financiers, de l'information et de la sensibilisation.

Pour le mouvement Vertvous ! défendre et soutenir l'agriculture locale, c'est affirmer un choix de société : celui d'une alimentation saine, d'un territoire vivant et d'un engagement concret en faveur de l'environnement et des générations futures.

ARBC

Débouchage

Débouchage

Curage

Recherche puits perdu

Inspection caméra

Neutralisation citerne mazout

✉ info@arbc.be

📘 ARBC.DÉBOUCHAGE

🌐 www.debouchage-arbc.be

☎ 0477 40 74 49 - 0498 38 30 72

📍 Rue du Tilleul 15, 6120 Ham-sur-Heure-Nalinnes



DÉPANAGE 7J/7 & 24H/24



Découvrez le plus grand vignoble familial de Belgique
VIGNOBLE | OENOTOURISME | RESTAURANTS | LOCATION DE SALLES

De la terre à l'émotion

Grand'Route, 58, 7040, Quévy-le-Grand | www.chantdeole.be



La Papeterie
CHÂTELET

HEURES D'OUVERTURE:
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 7H30 À 18H00
EN VACANCES SCOLAIRES :
DE 9H00 À 17H00

FERMÉ LES SAMEDIS, DIMANCHES
ET JOURS FÉRIÉS

📘

Rue des Gaux 74 - 6200 Châtelet
T: 071/40.22.69 - F: 071/40.16.65
idservices74@gmail.com

PROMOTIONS AVRIL

TEXTIL DECOR

HABILLE VOTRE INTÉRIEUR

Entreprise familiale depuis 1974

TENTURES - STORES - GARNISSAGE

Confection
GRATUITE
des
tentures

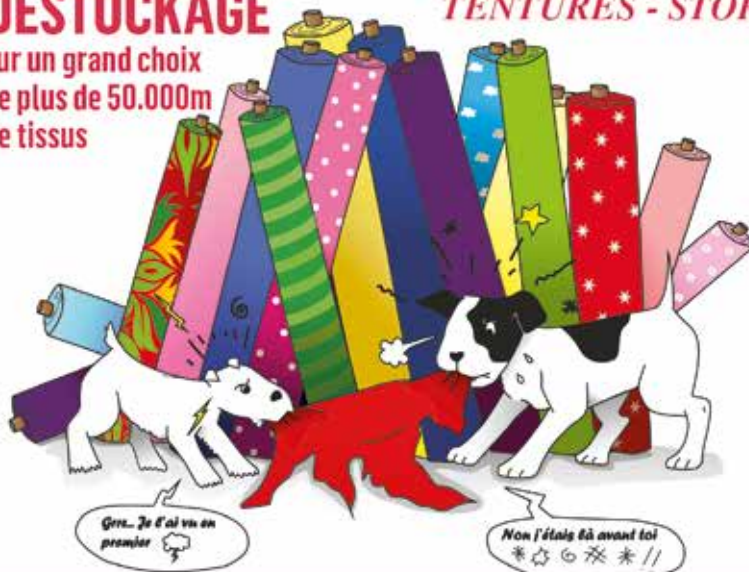
et

de **-30%**
à **-50%**
de remise
supplémentaire*

Premier arrivé,
premier servi...

DÉSTOCKAGE

sur un grand choix
de plus de 50.000m
de tissus



Grr... Je t'ai vu en
premier

Non j'étais là avant toi
* ☆ ☺ * //

Stores à vos
mesures

TVA OFFERTE

soit **-21%**
sur la collection
Store Mania ou
placement
GRATUIT

Rejoignez-nous sur
Facebook Decoration Textil Decor
www.textil-decor.be



ERPENT (Namur)

Rue de la pavée n°6
En face des pneus mosan sur la chaussée de Marche
Tél 081 30 00 40



JEMEPPES S/SAMBRE

Centre commercial Baty des Puissances
Tél. 071/77.11.63



GERPINNES

Centre Commercial Bultia
Tél. 071/22.05.01



GRIVEGNÉE

Bld Cuivre et Zinc, 33
(à côté de Zeeman)
Tél: 04/344 48 18

Nos magasins sont ouverts
du lundi au samedi
de 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 18h00.

Jemeppe/Sambre et Grivegnée :
fermé le dimanche et le lundi.
Gerpinnes et Erpent :
fermé le dimanche.



Courtstones



Klinkers



IPE



Gabions



Pierres bleues



Megalithes



Ernest et Youri
DOGOT



Aménagements
extérieurs

Maçonnerie
extérieure

Terrassement

Pose de
tarmac

Egouttage

Pavage pierre
& béton

Mur en
Gabions

Rue des Saules, 13 • 6280 GERPINNES • TEL 071/50 24 26 • FAX 071/50 45 56
GSM 0475/74 72 83 - 0473/28 16 31 • info@mtvservices.be • www.mtvservices.be



VANNOX-HEATING S.P.R.L.

Rue Van Brusselt 22 - 6280 GERPINNES
Tél. & Fax 071.50.50.49
Gsm 0477.28.38.76
vannox@busmail.net

- ☑ Réalisation, installation de chauffage central et installation sanitaire
- ☑ Entretien et dépannage toutes marques
- ☑ Installation Energie solaire



Spécialiste **VIESMANN**